



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ +٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥٤٥٥٥٥ | ٤٤٤٤٤٤٤٤
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 8 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/03/2021**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Mutuelle Centrale Marocaine D'Assurances (MCMA) a déclaré avoir acquis sur le marché de blocs, en date du 04 janvier 2021 auprès de la Banque Populaire Fès-Meknès, 4 099 000 actions Banque Centrale Populaire (BCP) au cours unitaire de 244 dirhams, franchissant directement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, la MCMA déclare détenir 13 297 590 actions BCP soit 6,57% du capital de ladite banque.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la MCMA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur BCP.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma